

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 80-414-1931 Allocations.

n° 80-414-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mai 1931

Numéro JO
n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro
31 mai 1931

TEXTE INTÉGRAL

le montant de l'allocation mensuelle fixée par l'arrêté n° 276, du 3 mai 1929, à sept cent cinquante francs, est porté à treize cents francs, pour compter du 1er janvier 1931.